

Décision

Générale

colonial

Décision n° 732 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 732

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 juin 1961

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1961

Date du numéro

30 juin 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Ibrahim Ali Ahmed est autorisé à exploiter une licence de 5° classe pour la vente de boissons hygiéniques non fermentées, à la station-service « Cheval Rouge », boulevard de la République à Djibouti.